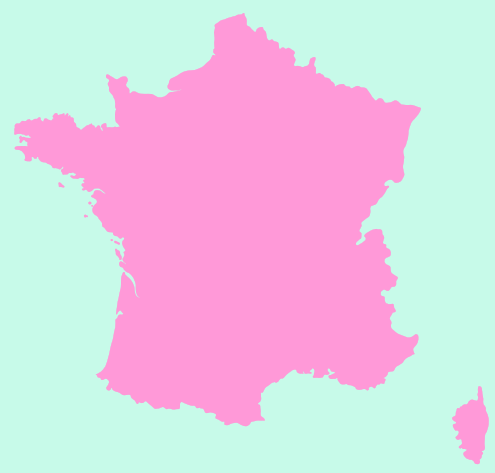




≈ 2,3 millions de personnes ont un handicap moteur en France



Handicap Moteur

-

Paralysie

- Difficulté à marcher ou se déplacer

-

Malformations ou maladies neuromusculaires

-

Problèmes de coordination

prise en charge :

- Rééducation (kinésithérapie, ergothérapie)
- Appareillages (fauteuil roulant, orthèses)
- Suivi médical spécialisé
- Accompagnement social

aménagements :

- Rampes d'accès
- Ascenseurs
- Tables ou bureaux adaptés
- Véhicules aménagés
- Accessibilité des bâtiments



- Stephen Hawking



- Frida Kahlo